

époque, il était question de se livrer à peu près sans préavis à une guerre nucléaire totale. La formule laissait peu de place, on le conçoit, à l'utilisation des réserves. On ne leur a donc accordé qu'une importance tout à fait accessoire. Les rares relèvements de solde ont été insignifiants. Les cadres administratifs empruntés aux Forces régulières ont été réduits petit à petit, et aucun achat de matériel n'a été effectué.

Mais depuis, la conjoncture internationale a évolué. On parle moins de guerre nucléaire. On a pensé de plus en plus à améliorer les moyens classiques et les possibilités de mobilisation nationale. Et l'on s'est moins occupé des forces régulières immédiates. Au Canada, le Livre blanc consacré à la défense a mis en lumière des priorités nouvelles.

Pendant la même époque, alors que les missions militaires s'élargissaient, l'effectif régulier s'est constamment amenuisé. De plus en plus, nous en arrivons à un niveau où l'effectif constitue plus un noyau pour l'expansion future qu'une force immédiate. Il est donc clair qu'avec la réduction de nos cadres réguliers, il faut élargir les cadres de réserve, si nous voulons disposer du personnel entraîné dont nous avons besoin pour nous acquitter de nos engagements opérationnels et administratifs.

Je pense que l'augmentation devrait être au moins de 10 p. 100 par année, pour atteindre le plafond de 22,000 réservistes rénumérés. On resterait ainsi bien en-deçà des 47,500 de 1947, mais du moins on ferait un grand pas dans la constitution de la réserve dont le pays a besoin à notre époque.

Selon le Livre blanc, le rôle des forces de réserve est d'appuyer l'armée régulière. Il y était dit que le gouvernement avait l'intention de maintenir l'effectif autorisé des forces de réserve et de continuer à compter sur elles pour fournir aux Forces canadiennes une partie appropriée des effectifs dont elles ont besoin. Les forces de réserve y étaient désignées comme faisant partie des forces immédiates et il a donc fallu en modifier la composition de temps à autre pour qu'elles suivent l'évolution de l'effectif global des forces régulières. Le Livre blanc précisait en outre qu'elles ne pouvaient être considérées séparément des forces régulières.

Ce fait est extrêmement important car il signifie qu'on accepte le principe selon lequel les forces de réserve forment une partie intégrante des forces immédiates et que l'on rejette le concept selon lequel les forces de réserve ne devraient servir que de base de mobilisation, comme c'était le cas dans le passé. L'effectif des forces régulières a été réduit et leur composition et leur structure interne ont subi des modifications considérables. En outre, on insiste de plus en plus sur l'intervention militaire pour la sauvegarde de la souveraineté, l'indépendance et la réalisation des objectifs nationaux. Il en est donc résulté une pénurie d'effectifs que les forces de réserve devraient être en mesure de combler.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre.

M. Robinson: Il y a, bien sûr, de nombreuses tâches...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de se rasseoir?

M. Sharp: Madame l'Orateur, nous avons eu des entretiens et il y a tellement de députés qui veulent prendre part au débat que nous nous demandons si Votre Honneur aurait l'obligeance d'oublier l'heure jusqu'à 4 heures 55. Nous présenterons alors toutes les motions.

Le budget—M. Darling

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Êtes-vous d'accord pour continuer jusqu'à 4 h 55?

Des voix: D'accord.

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame l'Orateur, c'est assurément un privilège que de pouvoir dire quelques mots sur le budget, mais avant d'entrer dans le détail de ses dispositions qui me causent beaucoup d'inquiétude, j'aimerais dire au ministre des Finances (M. Turner) que nous serions prêts à lui prêter les services de notre estimée critique économique. Il semble que le député de York-Simcoe (M. Stevens) se souvienne mieux de ce que le ministre des Finances a dit jusqu'ici au sujet de l'économie canadienne que le ministre lui-même.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre, je vous prie. Le député de Toronto-Lakeshore (M. Robinson) invoque le Règlement.

M. Robinson: Madame l'Orateur, je me demande pourquoi on m'a interrompu au milieu de mon discours pour accorder la parole à un autre député. Je n'avais pas parlé très longtemps.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Parce qu'il a été convenu qu'aux termes du paragraphe (8) de l'article 60 du Règlement, les discours se termineraient à 4 h 45.

M. Robinson: Alors, peut-être pourrait-on nous dire pourquoi on permet au député de parler après 4 h 45.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député ne peut conclure ses propos qu'avec le consentement unanime de la Chambre. La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député de Toronto-Lakeshore termine son discours.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Il n'y a pas unanimité. La parole est au député de Parry Sound-Muskoka.

M. Darling: Je vous remercie, madame l'Orateur. En commentant le budget et les réductions de dépenses de divers ministères, j'espère que l'on accordera des crédits supplémentaires aux services du solliciteur général, étant donné le communiqué que je viens de recevoir, selon lequel depuis à peu près une heure, un détenu du pénitencier de la Colombie-Britannique, Robert Gary Hume, garde un coiffeur comme otage à la pointe du couteau. Il est à espérer que cet incident se terminera mieux que le précédent.

Pour reprendre mes propos sur le budget, quand je considère les déclarations qu'a fait de temps à autre le ministre des Finances au sujet de l'économie, cela me rappelle le médecin qui disait à son client qu'il n'était pas trop gros, mais seulement pas assez grand pour son poids. Il suffirait, ajoutait le médecin, qu'il mesure 7 pieds. Le ministre des Finances a fait quelques excellentes évaluations au sujet de l'économie, mais il les a simplement prises à rebours.

Comme le député de York-Simcoe l'a si bien signalé, le ministre présente un budget expansionniste à un moment où il estime que l'économie est en voie d'expansion et un budget de décélération, quand il juge que l'économie est en proie à une récession. Eh bien, madame l'Orateur, on a clairement prouvé depuis quelques jours que ce budget a fait long feu sous tous les rapports. Il semble être uniquement destiné à recueillir d'autres revenus pour un gouver-